

# **Pour un pôle d'excellence breton de la construction navale à Saint-Nazaire**

## **Lettre ouverte aux entreprises et collectivités bretonnes.**

**Les chantiers de St Nazaire ex STX ont été nationalisés provisoirement par le Gouvernement français, fin juillet 2017.**

Rappelons que nos chantiers ont été vendus via Alsthom-Atlantique, GEC-Alsthom, Alsthom puis Alstom à la Sté Norvégienne-Aker Yards en 2006, puis revendus aux Coréens STX en 2008.

Alors que leurs concurrents européens ont gardé la même identité et les mêmes actionnaires depuis des lustres (Les chantiers allemands Meyer depuis plus de 200 ans !) il était temps de mettre fin à cette instabilité !

**Nous approuvons cette décision de contrôler l'avenir des Chantiers en tenant compte des réalités suivantes:**

Le bassin d 'emplois de nos chantiers nazairiens se situe essentiellement en Bretagne.

L'avenir des Chantiers de constructions navales de St Nazaire, concerne donc toutes les entreprises industrielles de St Nazaire à Brest en passant par St Malo, Nantes, Lorient, Concarneau etc...

**Développer ses activités, c'est relancer les activités maritimes en Bretagne, ce qui devrait être un objectif majeur, aussi bien pour le Conseil départemental de Loire-Atlantique que pour le Conseil régional de Bretagne (dans le cadre de la commission mixte par exemple).**

L'orientation consistant à proposer une entente européenne, nous semble positive si elle doit conduire à une réussite partagée comme dans le cas du consortium AIRBUS.

**Les entreprises, les collectivités et les élus de toute la Bretagne** doivent prendre des initiatives crédibles dès ce mois d' Août car les propositions actionnariales des Pays de Loire ne reposent sur aucune réalité industrielle.

**Les organisations patronales et syndicales bretonnes** concernées par l'avenir de notre potentiel maritime, doivent également faire preuve de créativité industrielle pour conforter nos atouts déterminants dans le secteur maritime.

Le transfert de la construction des méthaniers vers la Corée du Sud a été un exemple d'échec stratégique de l'industrie navale française.

**C'est pourquoi la présence de la Chine derrière les chantiers Fincantieri est préoccupante** car on voit à l'instar du développement de la construction aéronautique chinoise, que l'on ne pourra longtemps empêcher la Chine de se positionner sur le secteur de la construction de paquebots ou d'autres créneaux porteurs !

**Sur le plan du personnel des chantiers**, une réorganisation des contrats de travail, à des conditions dignes pour tous les salariés, qu'ils soient français ou étrangers, devra être proposée. La législation sociale européenne doit tendre à faire évoluer les statuts vers le haut plutôt que vers le bas.

Concernant les chantiers Italiens Fincantieri, il faudra étudier également les conditions d'emplois de ses salariés.

**Les chantiers de St Nazaire doivent, avec d'autres sites bretons, français et européens, développer les navires du 21 ème siècle.**

Quels seront les navires de demain ?

Comment devront évoluer les chantiers en terme d'infrastructures et d'organisation ?

Nous aimerais qu'un débat s'engage sur ces questions.

**L'aventure océanique doit se poursuivre dans notre pays et c'est à la Bretagne avec ses formidables ressources naturelles** (3000 km de côtes, 70% des champs d'algues nationaux) et **industrielles** (près de la totalité de la construction navale française) de continuer avec ses habitants, à développer de nouveaux modes de transports maritimes et de techniques marines basées sur l'utilisation des énergies renouvelables.

**Nous devrons désormais parler des “Chantiers de l'Atlantique”** toujours bien connus dans le monde et **abandonner le sigle STX**, éphémère par essence qui ne permet pas d'assurer une identité forte à nos chantiers .

Le site de Penhoët, fortement associé à l'histoire des chantiers, pourrait faire à l'avenir l'objet d'une valorisation plus poussée dans la communication des chantiers ou de la ville.

**En conclusion, à la lumière de ces éléments majeurs, nous attendons des décisions des entreprises et collectivités bretonnes concernant l'avenir des Chantiers de l'Atlantique à Saint- Nazaire.**

## Collectif pour l'avenir maritime des cinq départements Bretons

Saint-Nazaire, le 17 août 2017

Danielle Novello-Floc'hlay

Hubert Chemereau

Jakez Lheritier

Jean Cévaër

Patrick Lecat

### **Contacts :**

Jakez Lhéritier  
[breizh44.lh@orange.fr](mailto:breizh44.lh@orange.fr)  
02 40 61 30 88

Patrick Lecat  
[patrick@saintmarc.bzh](mailto:patrick@saintmarc.bzh)  
06 14 36 30 47